

Sujet : Enquête publique : Projet d'implantation du parc éolien des Champeaux
De : >
Date : 06/06/2023 à 11:41
Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr
Copie à : Neslelareposte MAIRIE <neslelareposte.mairie@orange.fr>

Messieurs

Je m'élève contre le projet d'implantation de 6 éoliennes à Nesle la Reposte.

Je tiens à préciser qu'elles n'apporteront pas une amélioration énergétique électrique, compte tenu du fonctionnement épisodique.

En outre, nous avons, à 20 km, la Centrale nucléaire de Nogent sur Seine qui offre une électricité régulée toute l'année de façon permanente.

Les inconvénients des éoliennes sont nombreux et déjà connus des autorités concernées. En tant que médecin, j'insiste sur l'impact sanitaire défavorable pour les habitants, notamment le bruit entêtant, les ondes transmises (infrasons), qui provoquent des troubles : insomnies, acouphènes, troubles du comportement, effets stroboscopiques, qui peuvent déclencher des crises d'épilepsie.

La réalité du syndrome éolien est reconnue par les tribunaux.

En outre dans ce village, riche de son passé, ont vécu 3 professeurs de médecine :

- Professeur Lestradet, professeur de pédiatrie à Necker Enfants Malades à Paris
- Professeur Morel, inventeur notamment d'une pommade universellement connue pour les nourrissons
- le Professeur Israël, oncologue à Paris.

La saturation des éoliennes dans le paysage est catastrophique.

D'autre part, une fois installées, on ne peut plus reconstituer la beauté du paysage telle qu'elle était.

Quel gâchis !

Je termine par un problème d'agriculture : Nous sommes en train de diminuer la surface agricole, en stérilisant les champs, alors que nous vivons actuellement une crise alimentaire mondiale.